

Le plateau calaisien (17)



UP17-00 Plateau ouvert de grandes cultures (Saint-Vincent-du-Lourouër)

Le plateau calaisien est un plateau calcaire de grandes cultures, ouvert, et incisé de vallées secondaires encaissées, habitées et végétalisées débouchant vers la Braye ou Le Loir. Il se caractérise par un habitat rural dispersé et ne compte que trois bourgs sur le plateau, les autres étant systématiquement implantés dans les vallées (exemple de Saint-Calais et du Grand-Lucé pour ne citer que les plus importants). Il se caractérise par un paysage d'alternance entre l'intimité des vallées et l'ouverture du plateau, qui induit une dynamique visuelle agréable et qualitative.

Si l'influence du Loir se ressent en frange méridionale dans l'architecture des vallées, elle impacte aussi coteaux et rebords de plateaux avec le développement de quelques parcelles arboricoles qui ont remplacé la vigne très peu présente aujourd'hui. Les fonds de vallées tendent à se refermer et les surfaces cultivées toujours plus grandes sur le plateau contribuent à ouvrir et simplifier le paysage.

Pour en savoir plus sur l'unité dans son contexte régional

Les représentations culturelles des paysages de Pays profond (paysages ruraux) [lien vers article représentations culturelles régionales](#)

La famille de paysage : [Paysage de campagne ouverte](#)



1 Plateau ouvert ondulé et vallée végétalisée infléchissant le plateau (Sainte-Cérotte)



2 Vallon du Chabosson, affluent de la Veuve, au paysage fermé et végétalisé (Pruilhé-l'Équillé)



3 Des vallées habitées, exemple ici du Grand-Lucé qui investit fond de vallée et coteaux de la Veuve (Villaines-sous-Lucé)



4 Saint Calais, une ville au riche patrimoine intimement liée à l'Anille, rivière sur laquelle la ville s'est construite

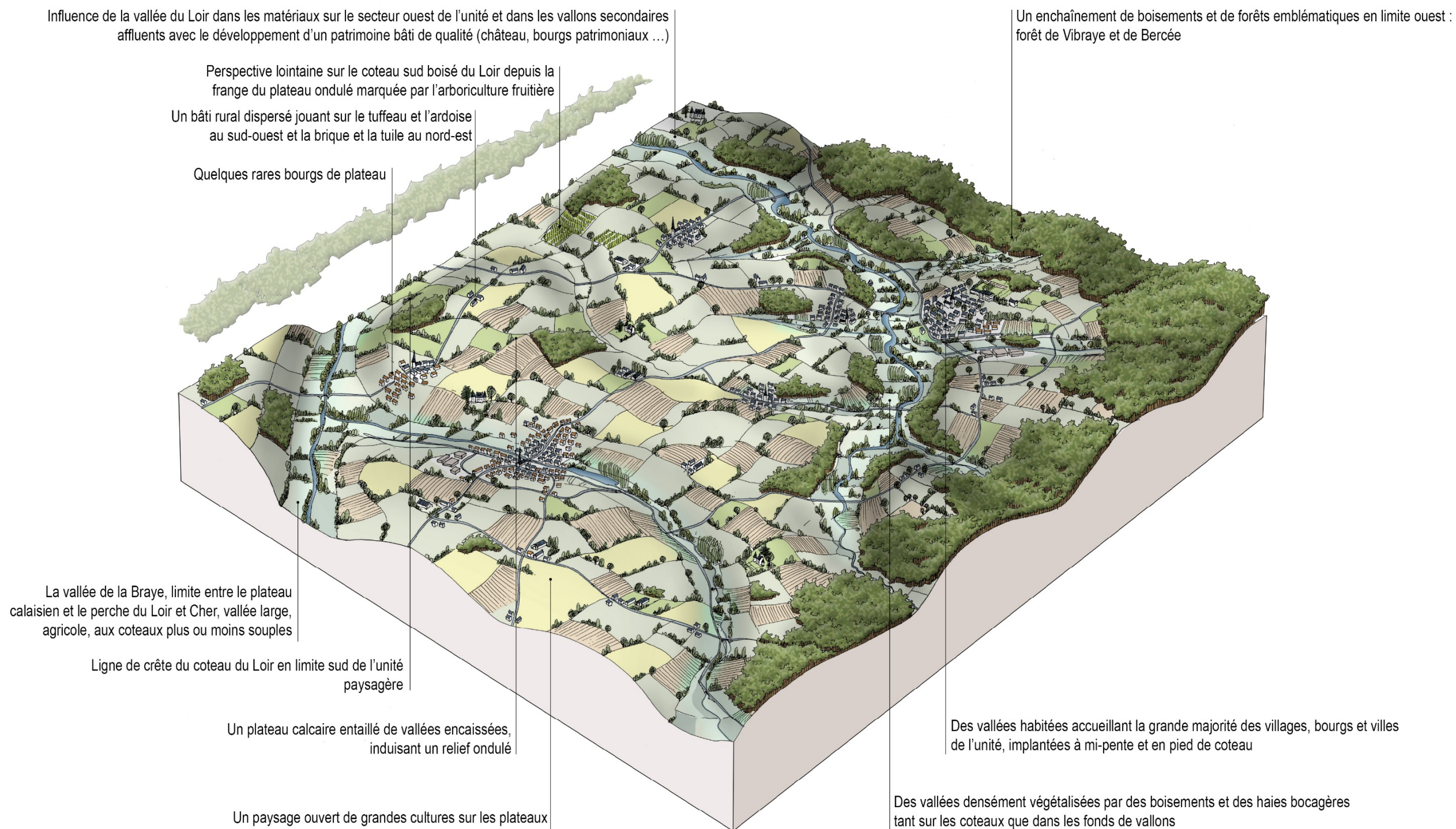


5 Futaie de chênes de la forêt de Bercé au cœur de l'hiver (Saint-Vincent-du-Lourouër)



6 Façade du musée du bois renvoyant à l'identité culturelle forestière associée à ces paysages (Jupilles)

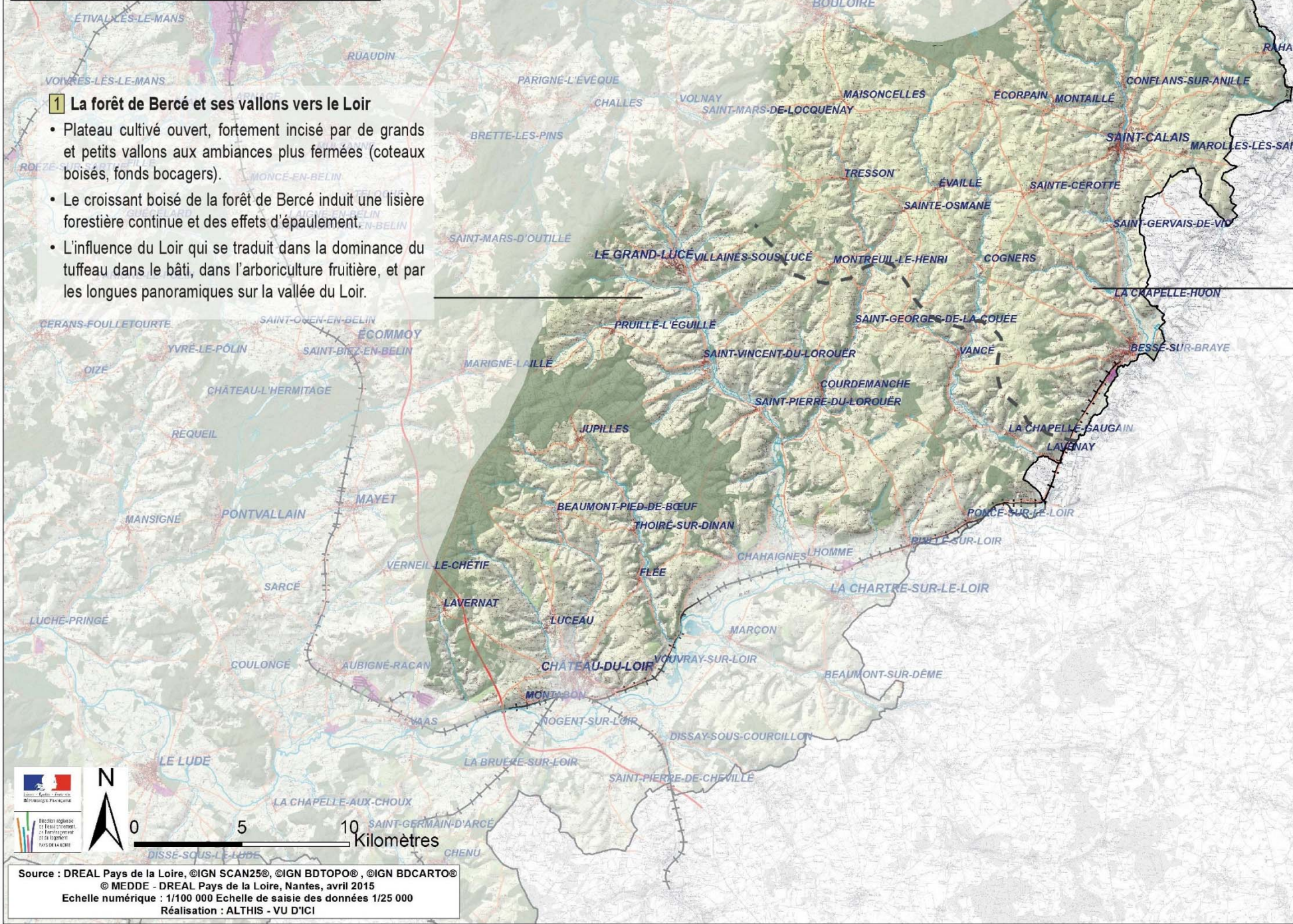
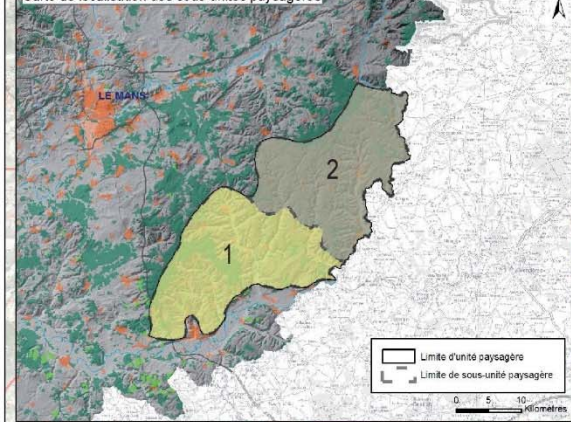
Bloc-diagramme de l'unité paysagère du plateau calaisien (17)



Ce bloc diagramme est une représentation schématique simplifiée des paysages pour en faciliter la lecture. Le sud de l'unité est représenté en partie haute du bloc

Carte de l'unité paysagère du plateau calaisien (17)

Carte de localisation des sous-unités paysagères



Le plateau calaisien

Le plateau calaisien est un plateau calcaire de grandes cultures, ouvert, et incisé de vallées secondaires encaissées, habitées et végétalisées débouchant vers la Braye ou Le Loir. Il se caractérise par un habitat rural dispersé et ne compte que trois bourgs sur le plateau, les autres étant systématiquement implantés dans les vallées (exemple de Saint-Calais et du Grand-Lucé pour ne citer que les plus importants). Il se caractérise par un paysage d'alternance entre l'intimité des vallées et l'ouverture du plateau, qui induit une dynamique visuelle agréable et qualitative.

Si l'influence du Loir se ressent en frange méridionale dans l'architecture des vallées, elle impacte aussi coteaux et rebords de plateaux avec le développement de quelques parcelles arboricoles qui ont remplacé la vigne très peu présente aujourd'hui. Les fonds de vallées tendent à se refermer et les surfaces cultivées toujours plus grandes sur le plateau contribuent à ouvrir et simplifier le paysage.

1 La forêt de Bercé et ses vallons vers le Loir

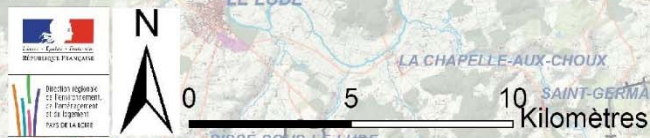
- Plateau cultivé ouvert, fortement incisé par de grands et petits vallons aux ambiances plus fermées (coteaux boisés, fonds bocagers).
- Le croissant boisé de la forêt de Bercé induit une lisière forestière continue et des effets d'épaulement.
- L'influence du Loir qui se traduit dans la dominance du tuffeau dans le bâti, dans l'arboriculture fruitière, et par les longues panoramiques sur la vallée du Loir.

2 La campagne ouverte de Saint-Calais

- Plateau agricole de grandes cultures aux ondulations amples et douces liées à des vallées espacées, aux versants bocagers.
- Dominance de la brique dans le bâti.
- Saint-Calais caractérisé par ses paysages urbains intimement liés à l'Anille.

Légende

- Limite de sous-unité paysagère
- Occupation du sol**
- Bâti
- Zone d'activités
- Boisement
- Vigne, verger
- Espace agricole
- Réseau hydrographique
- ++++ Voies ferrées
- Réseau routier
- Limite départementale



Source : DREAL Pays de la Loire, ©IGN SCAN25®, ©IGN BDTOPO®, ©IGN BDCARTO®
 © MEDDE - DREAL Pays de la Loire, Nantes, avril 2015
 Echelle numérique : 1/100 000 Echelle de saisie des données 1/25 000
 Réalisation : ALTHIS - VU D'ICI

1. Les limites et continuités paysagères

Les limites de l'unité paysagère du plateau calaisien sont facilement identifiables et bien différentes :

- Au sud les coteaux de la vallée du Loir
- A l'ouest et au nord-ouest, la succession d'écrans boisés
- A l'est, la vallée de la Bray

Au sud, les coteaux de la vallée du Loir :

La frange sud de l'unité bascule progressivement vers la vallée du loir, avec de plus en plus de vues longues et dégagées depuis le rebord de plateau vers le coteau sud boisé au loin. La limite physique est matérialisée par la ligne de crête des coteaux marqués. Majoritairement boisés, ces coteaux laissent place ponctuellement à des coteaux viticoles, la vigne animant, dessinant et rythmant le relief, révélant un terroir apprécié et reconnu (coteaux du Loir et Jasnières).



UP17-10-01 Vue lointaine sur la vallée du Loir depuis le plateau dominant le Dinan (Flée)



UP17-10-02 Bascule vers la vallée du Loir depuis le rebord de plateau au dessus de Poncé-sur-le-Loir (Ruillé-sur-Loir)

Sur cette limite méridionale, l'ampleur des vallées qui incisent le plateau (La Veuve, le ruisseau de Dauvers, le Dinan, l'Yre) conduit à des brèches importantes du coteau du Loir, propices parfois à l'implantation de gros bourgs dans la vallée du Loir (Château-du-Loir à la confluence de l'Yre notamment). On note une continuité paysagère dans le fond de vallée notamment au niveau du patrimoine bâti (composition, implantation, matériaux ...) et sur les coteaux qui se retournent (coteau viticole de Chahaignes par exemple)

A l'ouest et au nord-ouest, la succession d'écrans boisés

La frange ouest de l'unité s'appuie du nord vers le sud sur :

- La forêt de la Vibraye dont la lisière constitue une limite nette, opaque
- Une transition paysagère de bois et clairières s'articulant sur les vallées affluentes de la Veuve, formant un écran sur les arrières du Lude
- La partie occidentale du croissant forestier de la forêt de Bercé, marquant le passage du plateau calaisien au système de bois et clairières entre Sarthe et Loir (UP N°16 de l'Atlas de paysages des Pays-de-la-Loire), lisière boisée franche et opaque

A distance de cette limite, grâce à des vues longues et panoramiques depuis le plateau, ces forêts et bois se perçoivent comme une surface importante, une limite distendue qui fait transition avec ses ambiances spécifiques (paysage fermé, rythmes et jeux de lumières au cœur des futaies, opacité des taillis, graphisme des conifères ...).



UP17-10-03 Perception lointaine des masses boisées de transition paysagère de bois et clairières s'articulant sur les vallées affluentes de la Veuve, limitant l'unité en arrière-plan du Grand-Lucé (Villaines-sous-Lucé)



UP17-10-04 Perception lointaine des masses boisées de transition paysagère de bois et clairières s'articulant sur les vallées affluentes de la Veuve, limitant l'unité en arrière-plan de Saint-Vincent-du-Lorouër et de la forêt de Vibraye, ligne sombre sur l'horizon (Saint-Vincent-du-Lorouër)

Au droit de la lisière boisée, ces massifs font écran, bloquent le regard et constituent une limite physique et visuelle franche. Ils induisent un phénomène d'épaulement



UP17-10-05 Lisière de la forêt de Bercé : écran visuel et physique (Jupilles)

Cette succession d'écrans boisés était vraisemblablement un seul et même massif. En effet, il est couramment admis que les massifs de Bercé et de Vibraye étaient reliés par des bois continuent au cours du Moyen-âge (source l'Atlas de paysages de la Sarthe de 2005)

Le bourg de Bouloire s'inscrit à l'articulation entre cette unité et celle des clairières entre Sarthe et Loir à l'ouest, sur le coteau du vallon de la Tortue. Elle a bénéficié de la RD 357 et de sa proximité du Mans pour se développer de façon importante diffusant un tissu résidentiel consommateur d'espace sur le plateau, qui contraste avec la qualité du cœur ancien organisé autour de la place dessinée par le château et l'Eglise



UP17-10-06 Bouloire, à l'articulation entre deux unités paysagères, développement résidentiel vers le Mans le long de la RD 357

A l'est, la vallée de la Braye

La vallée de la Braye marque la limite entre le plateau calaisien et le perche du Loir et Cher qui se décline au nord par le Perche-Gouët (UP N°1 Atlas de paysages du Loir et Cher) et au sud par le Perche Vendômois (Unité Paysagère N°2 Atlas de paysages du Loir et Cher).

La Braye est une large vallée appuyée de souples coteaux et suit un axe nord-est/sud-ouest. Si le cours de la Braye divague fréquemment dans le fond aplani, la vallée quant à elle apparaît plutôt régulière. Les coteaux souples s'arrondissent au sommet pour former de petites collines qui animent son paysage. Le fond plat, large de 500 à 700 mètres en moyenne, met en évidence leur courbure élégante qui s'accompagne d'un bocage encore régulier parfois ouvert par les grandes cultures.

Le fond de vallée est occupé par l'agriculture et ponctuellement par l'industrie. Le cours de la rivière est accompagné de prairies alluviales qui disparaissent progressivement au profit de la grande culture (céréales et tournesols). Les fonds plats propices à l'intensification de la production agricole apparaissent ainsi simplifiés.

Les peupleraies, bien adaptées aux milieux humides, se développent. Installées sur de trop vastes surfaces, elles peuvent à court terme engendrer une fermeture visuelle de la vallée et accentuer encore la simplification des paysages de vallée, limitant la diversité des milieux et des ambiances agricoles ou naturelles



UP17-10-07 Ambiance de la vallée de la Braye : vallée agricole et industrielle, appuyée de coteaux souples (Bessé-sur-Braye)



UP17-10-08 Ambiance de la vallée de la Braye : harmonie entre culture, lignes bocagères, et boisements (Sougé)

Les continuités paysagères vers les départements voisins :

La continuité paysagère avec le département de Loir-et-Cher se dessine au niveau de la limite est de l'unité : La vallée de la Braye (UP N°3 de l'Atlas de paysages de Loir et Cher). Dans cet atlas de paysages, il est précisé que sur le département de Loir et Cher, cette vallée présente une échelle et des reliefs intermédiaires entre le Perche et la Vallée du Loir, ce qui en fait une vallée à part, justifiant ainsi que ce soit une unité paysagère en soi. Elle borde le département à sa limite nord-ouest sur une trentaine de kilomètres, creusant les collines d'un sillon de 400 à 800 mètres de largeur environ.

Correspondance avec les atlas de paysages précédents

Dans l'Atlas de paysages de la Sarthe (2005), l'unité du plateau calaisien correspond au plateau de grandes cultures (UPN°7) aux limites similaires sauf pour les limites méridionales. En effet, dans l'Atlas de paysages de la Sarthe (2005), la vallée du Loir avait été considérée au-delà des coteaux :

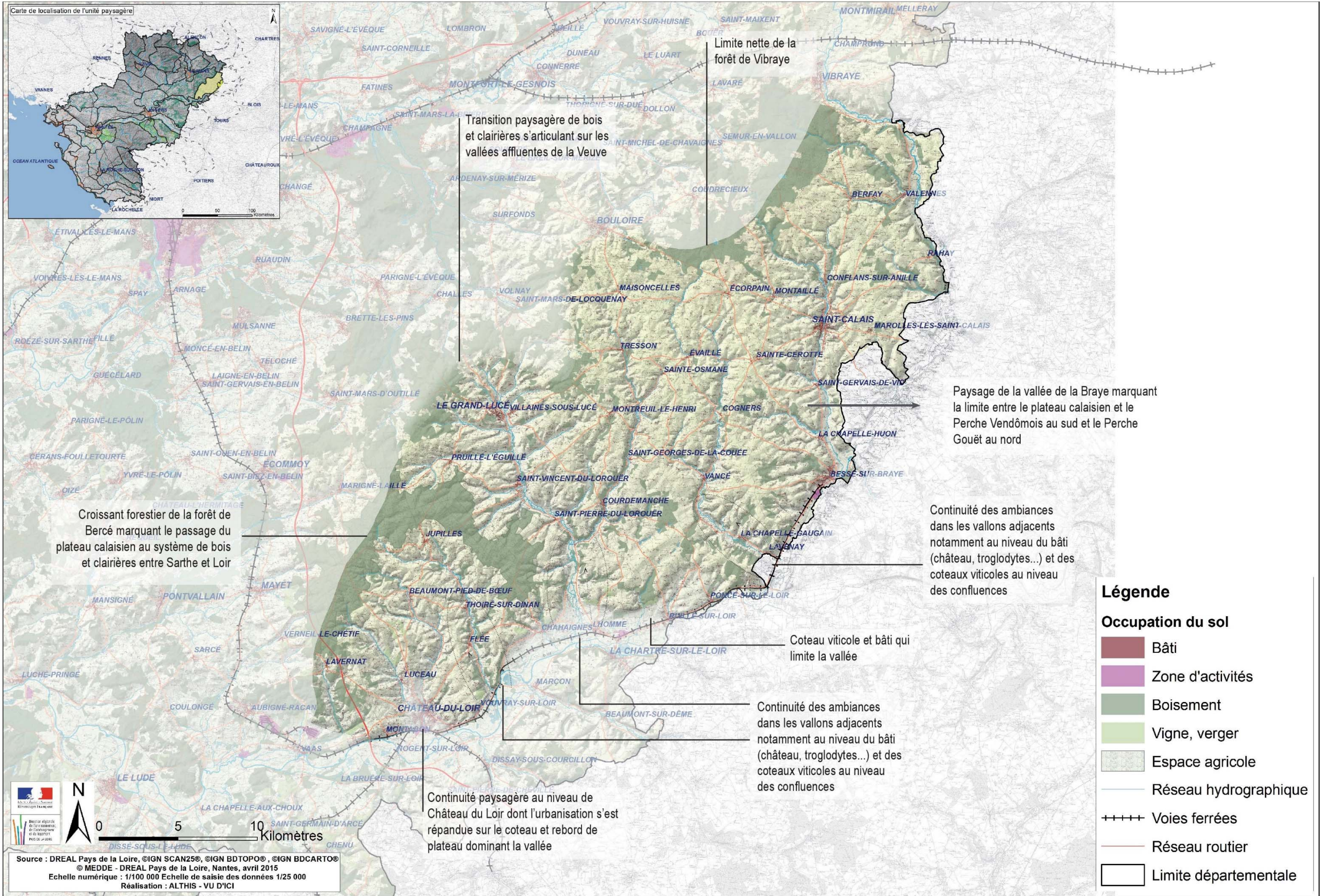
« L'unité paysagère est particulièrement typée dans les vallées du Loir et de ses affluents ainsi que sur les coteaux. Ces secteurs typés influencent, au-delà des coteaux, de vastes territoires, composant de grandes zones de transition. Celles-ci correspondent à des ambiances distinctes malgré la présence de certaines des caractéristiques de l'unité paysagère "Vallée du Loir" : vergers de pommiers, peupleraies, bâti de tuffeau et d'ardoise, etc. Ainsi, passés les hauts de coteaux, l'observateur se trouve baigné dans des paysages variés qui peuvent être franchement ouverts (dominante de grandes cultures), ou localement semi-fermés à fermés avec des boisements plus nombreux (dominante de feuillus autochtones ou de plantations de pins maritimes selon la qualité des sols, notamment en rive gauche). A l'ouest de l'unité paysagère, les hauts de coteaux se caractérisent par un relief plan et un bocage arbustif associé à des boisements de feuillus. » (Source UP4 de l'Atlas de paysages de la Sarthe de 2005).

Cette explication illustre bien que les paysages hors coteaux peuvent être sous-influence du Loir sans pour autant être directement rattachés à l'unité. Ce choix, qui reste cohérent à l'échelle du département, ne pouvait être maintenu à l'échelle de la région dans la mesure où il aurait dû s'appliquer à toutes les vallées de cette envergure, ce qui n'était pas forcément opportun.

Pour en savoir plus sur la cohérence avec les atlas de paysages antécédents ou voisins

[Lien PDF avec l'Atlas de paysages de la Sarthe de 2005](#)

Carte des limites et des continuités de l'unité paysagère du plateau calaisien (17)

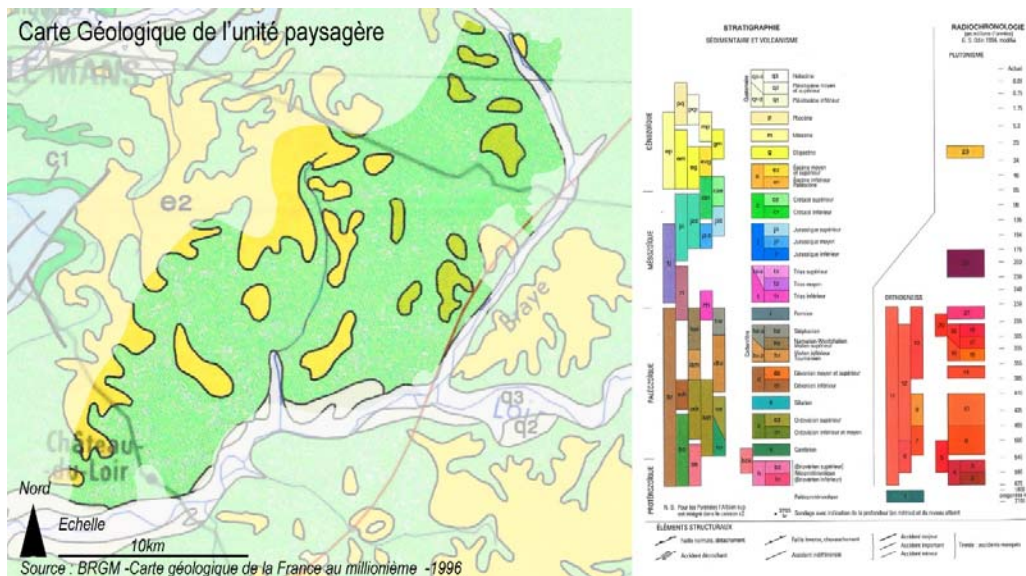


2. Les caractères du plateau calaisien

Sources :

- Architectures rurales en Sarthe – Plateau calaisien – CAUE 72 (1991)
- Atlas de paysages de la Sarthe (2005)
- Charte architecturale et paysagère du Pays de la vallée du Loir (2012)

2.1 Un plateau calcaire entaillé de vallées encaissées

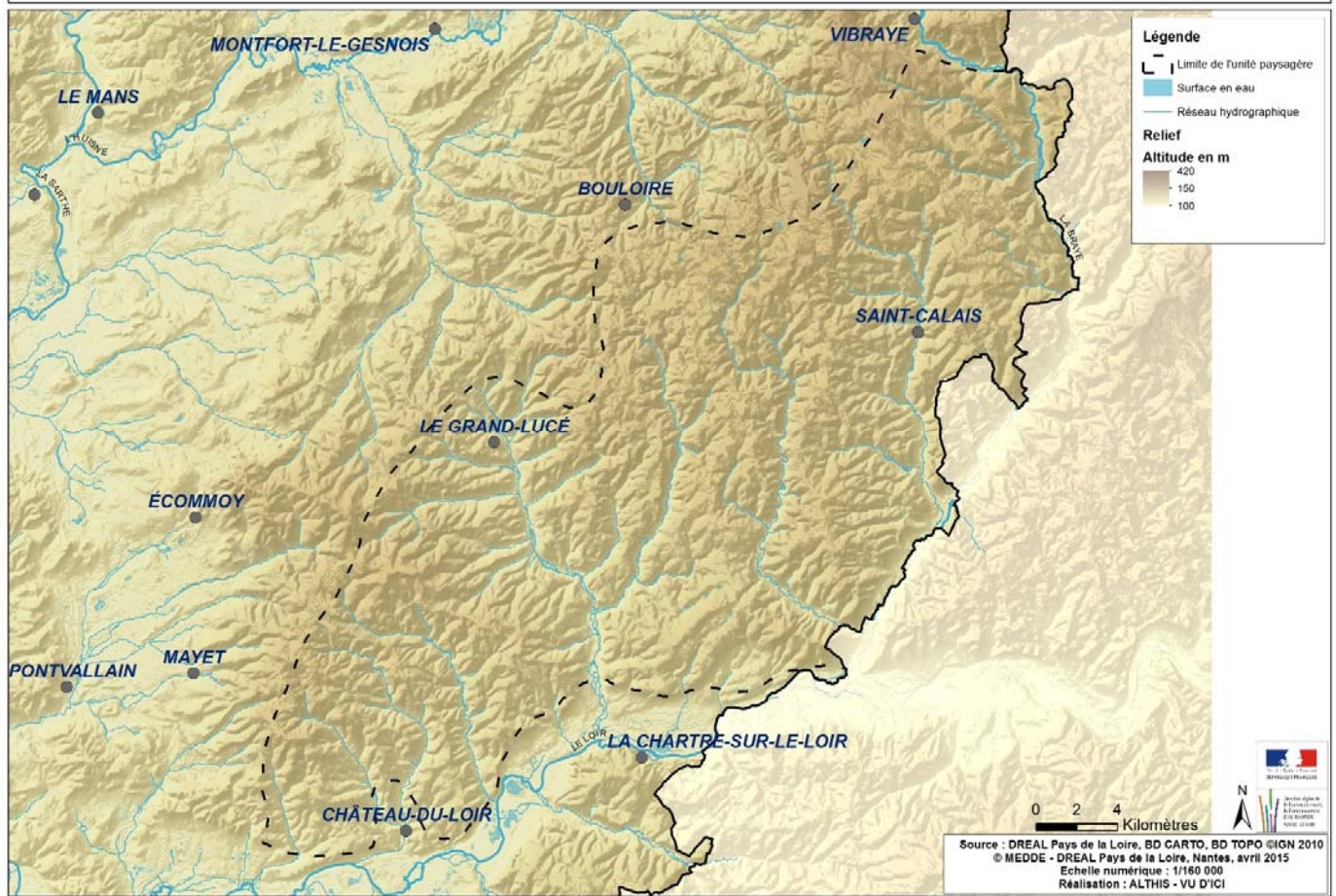


UP17-20-C1 carte géologique de l'unité paysagère du plateau calaisien

Un plateau calcaire

Le plateau calcaire calaisien s'inscrit sur l'entité géologique du bassin parisien et est intégralement couvert de formations crétacées, sables agglomérés en grès (dits « roussards » quand ils sont ferrugineux), de marnes micacées épaisses et de tuffeau sur les coteaux de la vallée du Loir et de ses affluents.

Carte du relief et de l'hydrographie du plateau calaisien (17)



UP17-20-C2 carte du relief de l'unité paysagère du plateau calaisien

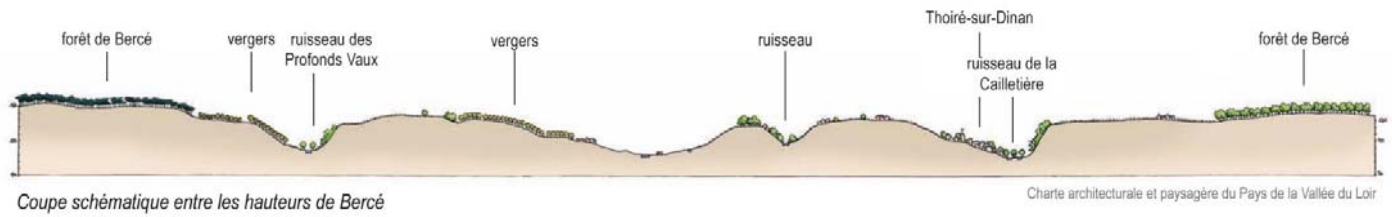


UP17-20-01A Ambiance traditionnelle de plateau agricole ouvert, monotone, aux vues longues et dégagées sans éléments qui captent le regard (Evaillé)

Un plateau entaillé de profondes vallées

Ce vaste plateau d'une altitude moyenne de 150m au nord et 130m au sud, limité au sud par la vallée du Loir et à l'est par celle de la Braye, est entaillé de nombreux affluents aux vallées orientées nord-sud :

- La Veuve, le ruisseau de Dauvers, le Dinan, l'Yre qui débouchent dans la vallée du Loir et,
- Le Tusson, le ruisseau de Bonneuil, et l'Anille qui débouchent quant à elles dans la vallée de la Braye.



UP19-20-C2bis Coupe schématique ouest-est des hauteurs de Bercé, extraite du diagnostic de la charte paysagère et architecturale du Pays de la vallée du Loir

Ces vallées creusent le plateau sur 50 à 70m de profondeur en moyenne, sur une largeur en fond de vallée de l'ordre de 150 à 200 m en moyenne, sauf pour la vallée de la Veuve plus large (de l'ordre de 550 – 600m). Elles génèrent ainsi de profondes entailles. Par ailleurs, elles sont elles-mêmes nourries de nombreux affluents est-ouest qui s'ils sont moins larges et moins profonds, contribuent fortement au moutonnement du plateau.



UP17-20-02 Vallée incisant le plateau et induisant un moutonnement très perceptible, dynamisme visuel instaurant une ambiance agréable (Evaillé)

Un jeu de contraste

Ce plateau est ainsi rarement réellement plat et horizontal mais plus généralement ondulé et bosselé. Les vallées se devinent aussi grâce à la ligne végétale qui les dessine, et qui induit un contraste par rapport à la végétation du plateau (contraste de textures et de couleurs).



UP17-20-03 Contraste entre les grandes cultures du plateau ondulé et les vallons végétalisés (Sainte-Cérotte)

2.2 Un plateau agricole ouvert, ponctué d'un habitat rural dispersé

Un paysage ouvert de grandes cultures

Les sols sur ces limons décalcifiés sont mouillants, battants et pierreux (affleurements rocheux caractéristiques de l'unité paysagère) mais depuis la révolution agricole, les amendements ont fait de ces terroirs défavorables de bonnes terres à céréales. Le paysage s'est donc ouvert répondant aux exigences de ces grandes cultures.

Peu de haies persistent aujourd'hui sur ce plateau. Témoinnant de ce passé bocager, l'habitat rural est dispersé, avec de nombreuses fermes et de relativement rares petits bourgs. Ces implantations caractérisent l'unité du plateau calaisien, que ce soit dans les vallées ou sur le plateau.



UP17-20-04A Teintes chaudes du bâti rural dispersé sur l'ensemble du plateau calaisien (de gauche à droite sur les communes de Flée – Montaillé et Sainte-Cérotte)

Le bâti rural dispersé

Hérité de la géologie et sous influence de la vallée du Loir, les matériaux de construction sont principalement le calcaire (tuffeau pour les maisons nobles, les encadrements des ouvertures ...) et l'ardoise en toiture dans la partie sud, la brique et la tuile au nord. La palette évolue ainsi du sud vers le nord, avec l'intégration de la brique et du pisé dans le nord de l'unité et en frange est.

L'habitat rural traditionnel s'organise autour d'une cour très ouverte. Les pentes des toits sont importantes 45°-50° voire même parfois 60° afin de diminuer le poids de la couverture sur les murs. [...] Bois, pierre et torchis ont été les matériaux utilisés à l'origine pour édifier ces fermes. Le remplissage des colombages était assuré par des matériaux divers (moellons calcaire, brique ...) ou par un torchis de paille et de terre recouvert d'un enduit épais. La brique a progressivement remplacé ces matériaux anciens, assurant la structure des bâtiments : mur pignon sur lequel s'appuie la cheminée, chaînage d'angle, encadrement de des ouvertures, corniches. Elle permet en plus une ornementation, jeux de couleurs, de formes, de reliefs, parfois assurés aussi par le tuffeau, que les artisans locaux ont su pleinement et habilement exploiter. Plus généralement la terre cuite joue un rôle essentiel dans cet habitat, puisque le trottoir de l'habitation en est pavé, puisque les toitures (primitivement en bardeaux de chêne ou châtaignier) sont de tuiles. Les tons des enduits, sont intimement liés au recours aux sables du Loir ou de la Sarthe. (source : Architectures rurales en Sarthe – Plateau calaisien – CAUE 72 (1991))



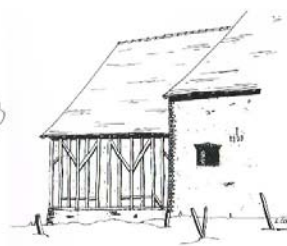
Utilisation de la brique dans l'habitat
Entourage des ouvertures.
Trottoir d'eaux pluviales.
Corniche à l'égout de toiture.



Annexes agricoles
Des volumes adaptés aux différentes fonctions.
Lucarne gerbière.
Portail à deux vantaux sous saubière s'ouvrant sur l'extérieur.



Grange à foin
Muret de soulèvement.
Essentage bois.
Couverture en ardoise.



Construction en terre
Absence d'ouverture au nord.
Pans de bois, remplissage en torchis.
Accrochage des bâtiments en volume décroissant.



Angle de construction
Raccordement toiture-mur traité en solin de mortier.
Chainage d'angle appareillé en brique courbe.
Débord de toiture avec chevron apparent.

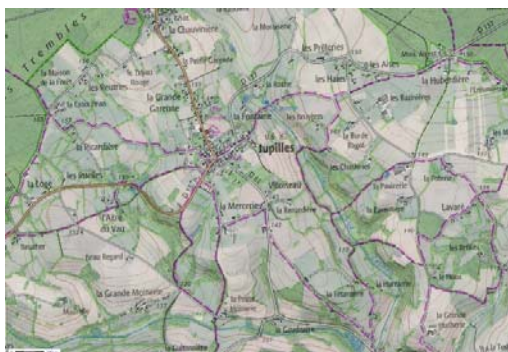


Lucarne gerbière
Ouverture en façade interrompant l'avant-toit.
Toiture de lucarne en avancée formant abri à pigeon.
Ouverture demi-engagée dans le mur goutereau.

UP17-20-05 Croquis illustrant les caractéristiques architecturales (volumes et détails de construction) du bâti rural (source CAUE 72)

Trois bourgs de plateau : Sainte Cérotte et Ecorpain et Jupilles

Le plateau compte peu de bourgs : deux sont implantés au nord de l'unité, à l'ouest de Saint-Calais (Ecorpain et Sainte-Cérotte) ; le troisième, implanté sur un secteur fortement découpé par les vallées nombreuses, formant un éperon entre deux vallées ; Jupilles se détache de la frange boisée de la forêt de Bercé.



UP17-20-06 Jupilles, bourg de plateau dominant les vallons du Dinan au premier plan et du Gué Tesnon à l'arrière, et dont la silhouette se détache de la frange boisée de la forêt de Bercé (Jupilles)

2.3 Des vallées habitées et végétalisées

Des vallées au couvert végétal diversifié

Les vallées proposent un couvert végétal diversifié : petits bois sur les pentes des coteaux et les fonds de vallons, quelques peupleraies dans les prairies humides, une ripisylve qui souligne la sinuosité des rivières et ruisseaux, quelques lignes bocagères enfin qui dessinent les pentes douces et ondulantes des coteaux. Ce bocage demeure encore très présent et la maille de haies définit des parcelles, de taille raisonnable, perpétuant un paysage soigné et entretenu, vecteur de richesse biologique et paysagère.

Cette palette végétale contraste avec l'ouverture du plateau et accentue le caractère fermé du paysage et l'échelle intime des vallées liées aussi à leur encaissement. Elle participe aussi par les jeux d'alternance, les relais visuels qu'elle instaure, le cadre paysager qu'elle dessine à la création d'ambiances paysagères harmonieuses et qualitatives.



UP 17-20-07 Ambiances végétales de la vallée de l'Anille associant boisements, ripisylve et lignes bocagères (Saint-Gervais-de-Vic)

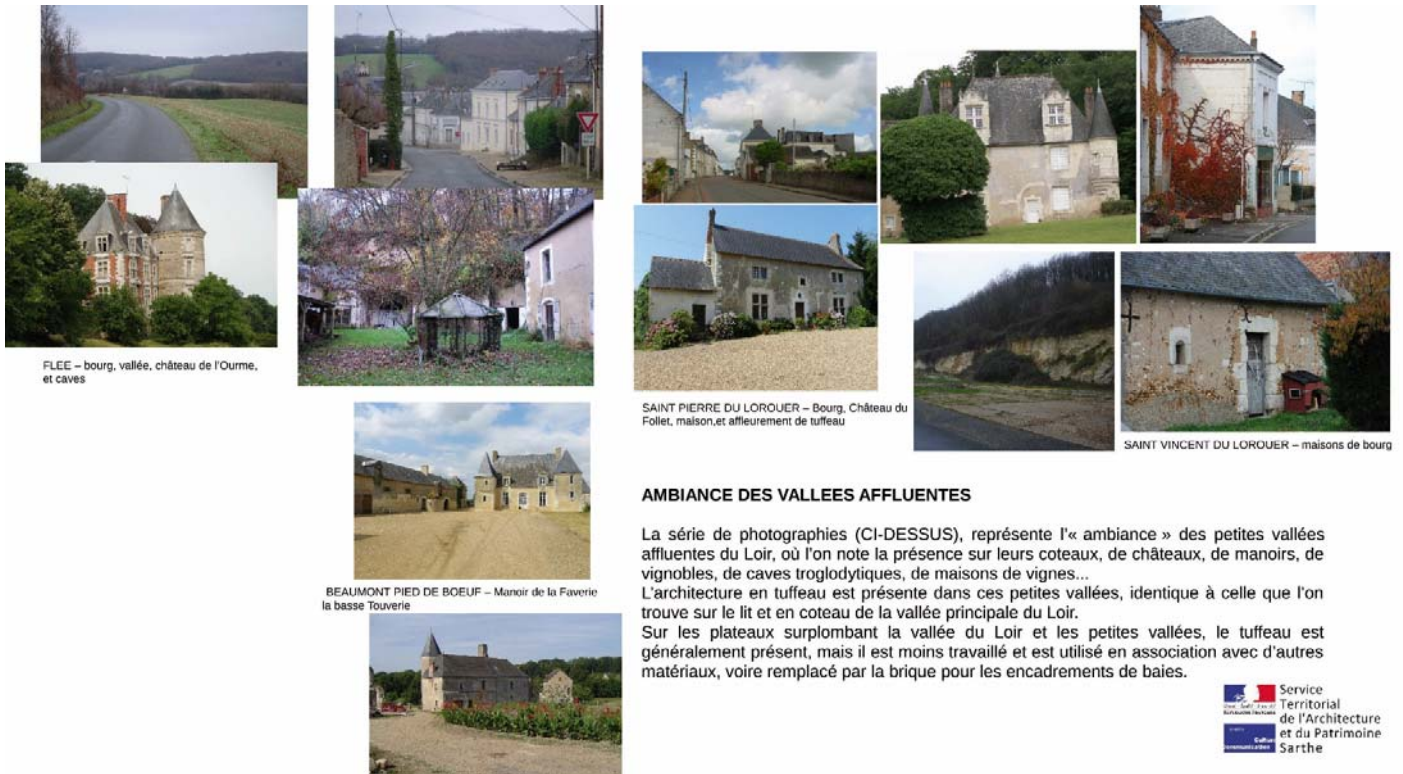
Des vallées habitées.

Le bâti rural répond aux mêmes caractéristiques architecturales que sur le plateau, mais il est généralement implanté à mi-pente favorisant ainsi une bonne intégration de ses volumes dans la vallée et une bonne exposition. Dans certaines vallées (au sud sous influence du Loir, vallons adjacents à la Veuve, coteaux de la Veuve par exemple), les affleurements calcaires ont favorisé le troglodytisme, développant un registre de caves et de dépendances plus que d'habitations. Les vallées sont particulièrement investies par les bourgs qui s'implantent majoritairement à mi-pente sur le coteau mais aussi au pied du coteau (Bessé-sur-Braye ou Lavenay sur le Tusson) ou au cœur de la vallée, tissant avec la rivière une relation très intime comme Saint-Calais sur l'Anille.



UP17-20-08 Des vallées habitées tant par du bâti dispersé que par des bourgs comme ici Saint-Calais et Saint-Vincent-du-Lorouër

En frange sud, l'influence de la vallée du Loir a laissé en héritage quelques beaux éléments de patrimoine bâti comme par exemple au niveau de la vallée de la Veuve le Château de Bénéhard et son parc, ou le château de Coutanvaux et son parc à Bessé-sur-Braye mais aussi dans les bourgs ruraux (habitat rural et bourgs).



UP17-20-09 Influence de la vallée du Loir dans le bâti remontant dans les vallées (source illustrations et commentaire STAP 72)



UP17-20-10 Châteaux dans les bourgs et dominant les vallées, ponctuation et animation du paysage (source Service de l'Architecture et du Patrimoine de la Sarthe)

2.4 Un paysage d'alternances

Au fil des routes, l'appréhension du paysage se fait au rythme de ces changements d'échelle et de degré d'ouverture : des fonds de vallées fermés, densément végétalisés aux vues courtes, aux plateaux ouverts proposant des vues longues et dégagées et instaurant des jeux de covisibilités qui induisent un dynamisme visuel intéressant. Le plateau calaisien se définit ainsi par un paysage d'alternances. Cet équilibre est intimement lié aux pratiques culturelles.



UP17-20-11 Alternance des jeux d'ouverture et de fermeture paysagère, des paysages de grandes cultures et des paysages bocagers et boisés ... exemple à Saint-Vincent-du-Lourouër (vallons sec et confluence avec la Veuve – ruisseau de la Fontaine)

Pour en savoir plus sur le patrimoine bâti et naturel

Rubrique patrimoine :

- *Lien vers le chapitre 15-20-10 les paysages institutionnalisés*
- *Patrimoine naturel sur le site de la DREAL - Base communale : <http://www.donnees.pays-de-la-loire.developpement-durable.gouv.fr/spip.php?rubrique5>*
- *Patrimoine site et paysages sur le site de la DREAL - Base communale : <http://www.donnees.pays-de-la-loire.developpement-durable.gouv.fr/spip.php?rubrique6>*

Cette page permet aussi d'accéder aux deux sites suivants :

- [l'Atlas des Patrimoines du Ministère de la Culture](#)
- [les Bases Architecture et Patrimoine du Ministère de la Culture](#)

Rubrique Trame verte et bleue :

Lien vers le Schéma régional de cohérence écologique (SRCE) des Pays de la Loire : <http://www.pays-de-la-loire.developpement-durable.gouv.fr/trame-verte-et-bleue-a1761.html>

3. Les sous-unités paysagères du plateau calaisien

Cette unité paysagère qui se caractérise par un paysage d'alternance entre plateau agricole ouvert et vallée encaissée au paysage végétalisé, fermé et d'échelle intime, trouve des variations dans :

- La fréquence et la densité du couvert hydrographique
- L'évolution des matériaux de constructions et des implantations bâties
- La force d'un évènement forestier la forêt de Bercé

L'ensemble de ces critères permet de distinguer deux sous-unités paysagères :

- La forêt de Bercé et ses vallons vers le Loir
- La campagne ouverte de Saint-Calais

[Lien vers la carte de l'unité paysagère du plateau calaisien](#)

3.1 La forêt de Bercé et ses vallons vers le Loir

Si les bois et forêts limitent l'unité paysagère, le croissant boisé de la forêt de Bercé marque l'horizon du plateau cultivé ouvert. Ce dernier est fortement incisé par de grands et petits vallons aux ambiances plus fermées (coteaux boisés, fonds bocagers) qui se terminent parfois sous forme de vallées sèches. Il contribue et renforce les phénomènes d'alternance, avec un troisième motif paysager.



UP17-30-01 Ambiances au cœur de la forêt de Bercé : à gauche dans la forêt de Bercé, à futaie des Clos et en bas à droite Fontaine de la Coudre en hiver (sources pour toutes deux ONF), ambiance du sous-bois en haut à droite.

La forêt de Bercé, outre la valeur intrinsèque de son peuplement arboré, (cf. pour en savoir plus), induit dans le paysage de ce plateau, au cœur de la sous-unité :

- Des effets d'écrans et donc d'épaulement, fermant l'horizon dégagé et orientant les vues
- Une toile de fond homogène mettant en scène un premier plan qui se détache sur le fond estival vert sombre ou hivernal marron des lisières (exemple du Bourg de Jupilles)
- Une plongée dans une ambiance harmonieuse et entretenue de la futaie de chênes, ambiance agréable laissant pénétrer la lumière au travers du couvert boisé, dans ce paysage totalement fermé où le regard ne peut s'échapper.

Les bourgs sont implantés dans les vallées s'étageant sur les coteaux. Jupilles contraste par son implantation sur le plateau mais reste un bourg fortement associé aux vallées adjacentes, du fait de la densité du réseau hydrographique. Dans cette sous-unité

paysagère, le tuffeau domine dans la composition du bâti. Cette sous-unité se caractérise par ailleurs par de longues vues panoramiques sur la vallée du Loir au sud et sur Château du Loir (continuités paysagères). L'arboriculture fruitière se développe aussi en limite sud de la sous-unité sous influence de la vallée du Loir.

Le Grand Lucé constitue la principale ville de la sous-unité, riche d'un patrimoine bâti qualitatif. Certains diront que l'influence du Loir remonte la Veuve jusqu'au Grand Lucé. Quoiqu'il en soit, si la vieille ville est dominée par le château (bâti à l'emplacement de la motte féodale et sur les ruines du château fort médiéval au XVIII^{ème} siècle) et l'Eglise, elle a aujourd'hui largement investi les coteaux et rebords de plateaux. Elle se caractérise aussi par le lien à la vallée de la Veuve qui s'étend au pied, induit un jeu de relations visuelles de part et d'autres de la vallée avec le bourg de Villaines-sous-Lucé



UP17-30-02 Ambiances du Grand Lucé soulignant la force de la trame jardinée et arborée dans la ville

Pour en savoir + sur La forêt de Bercé et ses chênes remarquables

La forêt de Bercé est une forêt domaniale gérée par l'ONF, candidat pour obtenir le label forêt d'exception

Source : site internet de la Mairie de Mayet

« La Forêt de Bercé est depuis des siècles l'un des plus beaux espaces naturels de France. On y compte environ **75% de chênes** dont certains sont **tricentenaires** et atteignent des hauteurs vertigineuses. Bercé est une futaie régulière, elle est composée d'arbres issus de graines et les arbres d'une même parcelle ont tous le même âge. C'est un mode de culture qui demande beaucoup de temps et de moyens, mais cela reste le meilleur moyen de produire des arbres et du bois de qualité.

Elle recèle une faune et une flore remarquables, des endroits insolites particulièrement reconnus : la futaie du Clos (chênes plantés au XVII^{ème} siècle), la fontaine de la Coudre accompagné d'un circuit découverte, la source de l'hermite (entrée magistrale en forêt depuis Saint-Vincent-de-Lorouër.), des arbres identifiés -chêne Boppe foudroyé en 1934 mais dont la souche est conservée, et chêne du Rouleau de la Roussière (qui atteint 43 mètres de hauteur), la vallée des pierres (alternance chênes sessiles et douglas).

Bercé est l'un des vestiges de l'ancienne Forêt des Carnutes qui fut morcelée à l'époque de Jules César et de la conquête romaine. Durant la période féodale elle fut baptisée « Burcéium » qui, au fil du temps, devint « Bercé ». La Forêt royale de Bercé, réorganisée en 1669 par Colbert, donnait des chênes de haute qualité, principalement utilisés en bois de marine; abattus, ils étaient transportés jusqu'à l'un des ports de flottage du Loir, Coëmont-Le Port Gauthier. Les radeaux descendaient ainsi jusqu'aux arsenaux du pays nantais. Les hêtres servaient à la saboterie. En 1934, l'ancien chêne Boppe est foudroyé, sa souche de 4.77 mètres de circonférence est l'une des nombreuses curiosités de la forêt.

Bercé en quelques chiffres :

- Une superficie totale de près de 5400 Ha
- 65 espèces différentes d'oiseaux
- 100 Km de piste cavalière
- 220 points d'eau
- 100 Km, c'est son périmètre
- 1000 espèces de champignons
- Près de 320 ans, c'est l'âge estimé de la Futaie des Clos
- 50 mètres, c'est la taille de l'arbre le plus haut
- Et des kilomètres de sentiers pédestres »

3.2 La campagne ouverte de Saint-Calais

La campagne ouverte de Saint Calais se caractérise par un grand plateau aux ondulations plus douces et plus amples que dans la précédente sous-unité. Ces ondulations sont liées à des vallées espacées, aux versants bocagers, qui incisent le plateau de manière rapide et profonde. Il en résulte une horizontalité plus lisible, un couvert végétal moins important et des phénomènes d'alternances plus espacés. Les petits bourgs sont souvent en promontoire sur les vallées, et la sous-unité compte deux bourgs de plateau.



UP17-30-03 Horizontalité du plateau agricole (Evaillé)

Dans cette sous-unité paysagère, la brique domine dans la composition du bâti rural en complément du tuffeau et du pisé. La sous-unité est marquée par le paysage spécifique de Saint-Calais avec son centre patrimonial développant des paysages urbains de qualité autour de l'Anille, sur laquelle s'était implantée l'ancienne abbaye puis s'est structuré le bourg. Le développement de la ville et les dynamiques paysagères induites sont évoqués dans le paragraphe sur les dynamiques.



UP17-30-04 Force paysagère des ambiances urbaines liées à l'eau dans la ville de Saint-Calais, dont l'histoire et le développement sont intimement liés à la vallée et à la rivière

Pour en savoir + sur le développement urbain de Saint Calais (lien vers : <http://www.saint-calais.fr/la-commune/patrimoine/>)

4. Les dynamiques paysagères

Sources :

- Atlas de paysages de la Sarthe (2005)
- La prise en compte du paysage en gestion forestière, CNPF

Pour en savoir plus sur la dynamique des paysages à l'échelle régionale :

[Lien sur la dynamique régionale](#)

4.1 Exemple d'évolution du secteur de Saint-Calais

Dans le cadre de l'analyse des dynamiques paysagères, pour chaque unité paysagère, un secteur particulier est choisi de manière à caractériser, en tant qu'échantillon représentatif de l'unité, une large partie des dynamiques vécues à l'échelle de l'unité. Cette analyse s'appuie notamment sur la comparaison des données cartographiques et des photographies aériennes à différentes époques données. Ce zoom est représentatif mais non exhaustif des dynamiques vécues à l'échelle de l'unité. Les dynamiques de l'unité qui ne s'illustrent pas à travers cet exemple sont donc détaillées à la suite.

La vallée, support de l'implantation primitive



UP17-04-ETAT MAJOR : Saint-Calais – Carte d'état-major (1866)-(source IGN)

Fondée dès le VI^{ème} siècle par l'ermite Caleph (Calais), le bourg primitif de Saint-Calais s'installe dans la vallée de l'Anille, qui prend sa source au sein du Bois de Marchevert à quelques encablures au nord. Maintes fois détruit et rebâti autour de l'abbaye jusqu'au XV^{ème} siècle, du tissu urbain, seules quelques maisons anciennes datant des XIV^{ème} et XVII^{ème} siècles subsistent encore aujourd'hui. Le patrimoine architectural dominant de la ville date du XIX^{ème} siècle, époque à laquelle la ville se développe fortement pour devenir une polarité dynamique à l'échelle départementale, portée par les activités liées au tissage de la laine et la tannerie. De nombreux équipements investissent alors Saint-Calais : tribunal, halles...

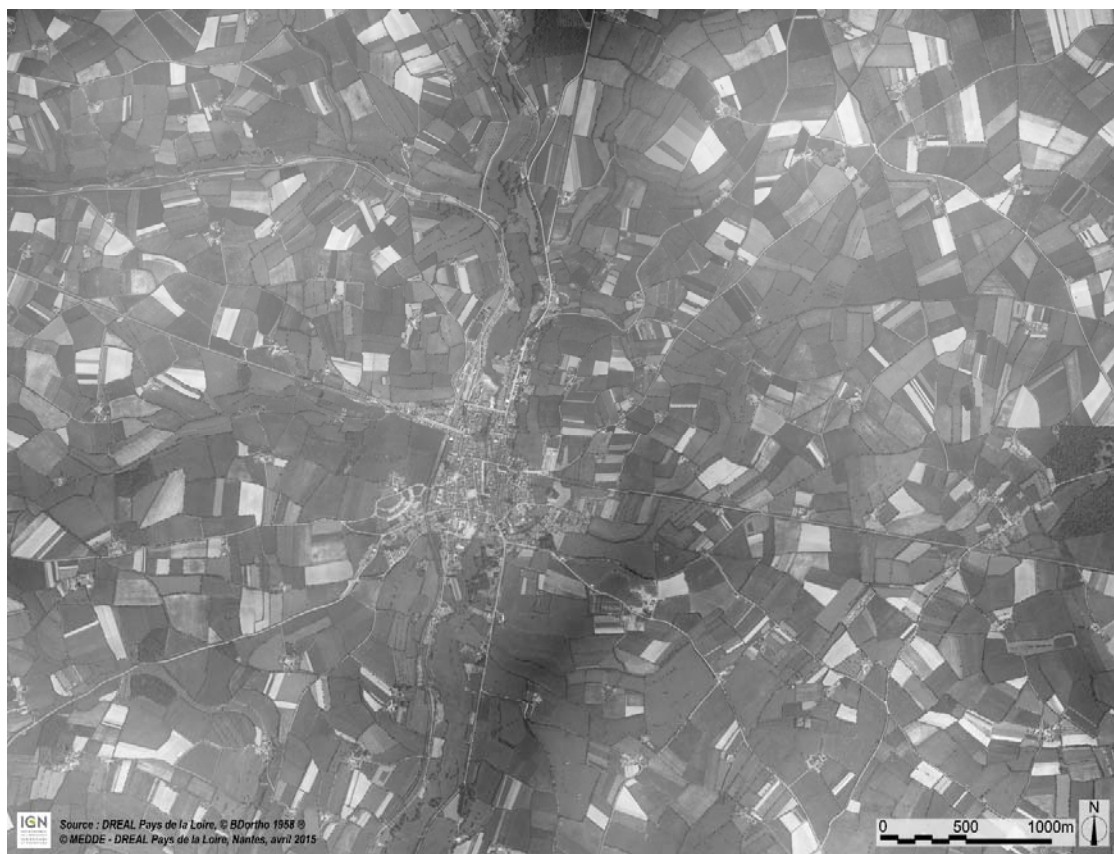
La carte d'Etat-major de 1866 montre que les premiers développements de la ville s'effectuent dans la vallée, en accord avec les besoins induits par les activités économiques dominantes qui nécessitent la présence de l'eau. Si quelques hameaux et habitats dispersés occupent les plateaux avoisinants, les coteaux ne sont que très faiblement occupés.

Un plateau calcaire ouvert par de grandes cultures

La comparaison des orthophotos de 1958 et 2010 pour le secteur de Saint-Calais montre les évolutions profondes qui ont impacté les paysages ruraux. Sur les grands plateaux calcaires, incisés par les vallées secondaires, le parcellaire a connu des dynamiques de simplification de son maillage à partir de regroupements de grande ampleur répondant aux attentes de l'intensification de l'activité agricole. Il s'agit ici davantage d'un rassemblement de parcelles déjà existantes que d'un remembrement global qui se traduit souvent par une géométrie très quadrillée du parcellaire. En effet, ici les limites parcellaires ont conservées certaines caractéristiques qui participent à qualifier le paysage, elles sont découpées selon les courbes du relief. Les vallées et micro-vallées servent souvent de point d'appui à ce découpage.

Conséquence directe de l'évolution du parcellaire liée aux dynamiques d'intensification de l'activité agricole et au développement des cultures céréalières, le réseau bocager a fortement diminué. Ainsi, du bocage assez dense qui perdurait jusqu'aux années 1980, il ne reste que quelques rares haies de deux types. Les paysages ruraux ouverts se caractérisent désormais par leur grande échelle (vastes parcelles agricoles non cloisonnées).

La mutation des paysages ruraux se définit également par la présence grandissante d'un bâti agricole au volume imposant, dont la perception est accentuée par l'ouverture du paysage.



UP17-03-ORTHO_1958 – Saint-Calais – Orthophoto 1958 - (source IGN)



UP17-03-ORTHO_ - Saint-Calais – Orthophoto 2010-- (source IGN)



UP17-40-01 - L'ouverture des paysages à l'est de Saint-Calais accentue la visibilité sur les flux routiers supportés par le contournement de la ville (Saint-Calais – 2015)



UP17-40-02 - Sur les plateaux occupés par les grandes cultures, la déstructuration de la maille bocagère contribue à ouvrir le paysage (Saint-Vincent-de-Lorouër – 2015)

La fermeture lente des paysages de vallée

A l'inverse de ce que l'on observe au niveau des plateaux agricoles, c'est une fermeture des paysages qui s'observe dans la vallée, bien que celle-ci reste modérée dans le cas de Saint-Calais. Les vallées présentent désormais un paysage assez diversifié avec des haies bocagères qui tendent à se densifier et des peupleraies qui se développent. A ces éléments qui viennent masquer les vues lointaines du paysage des vallées, se mêle un petit parcellaire agricole associé à des activités de polyculture et notamment des espaces de prairies pâturées par des bovins et quelques ovins.



UP17-40-03 - Le renforcement des boisements au niveau des vallées contribue à fermer le paysage (Saint-Vincent-du Lorouër – 2015)

Le développement diffus de l'urbanisation sur les coteaux

Les orthophotos de 1958 et 2010 montrent une diffusion de l'urbanisation sur les coteaux surplombant la vallée de l'Anille et le centre historique. Le développement industriel de Saint-Calais autour des années 1960 nécessite d'accroître l'offre en logements et progressivement de nouvelles formes urbaines s'inscrivent dans le paysage de la ville (développement du quartier d'habitat ouvrier de Tiron rouge, construction de logements collectifs...), ainsi que des équipements d'envergure comme l'hôpital de Saint-Calais.

Les extensions urbaines se sont majoritairement développées par petites opérations de pavillons individuels, qui ont investi progressivement le haut des coteaux de la rive gauche mais aussi de manière linéaire l'ensemble des axes qui convergent vers le bourg. A noter que l'ardoise, traditionnellement utilisée sur le secteur, est de plus en plus délaissée en faveur des tuiles sur les toits des constructions récentes.

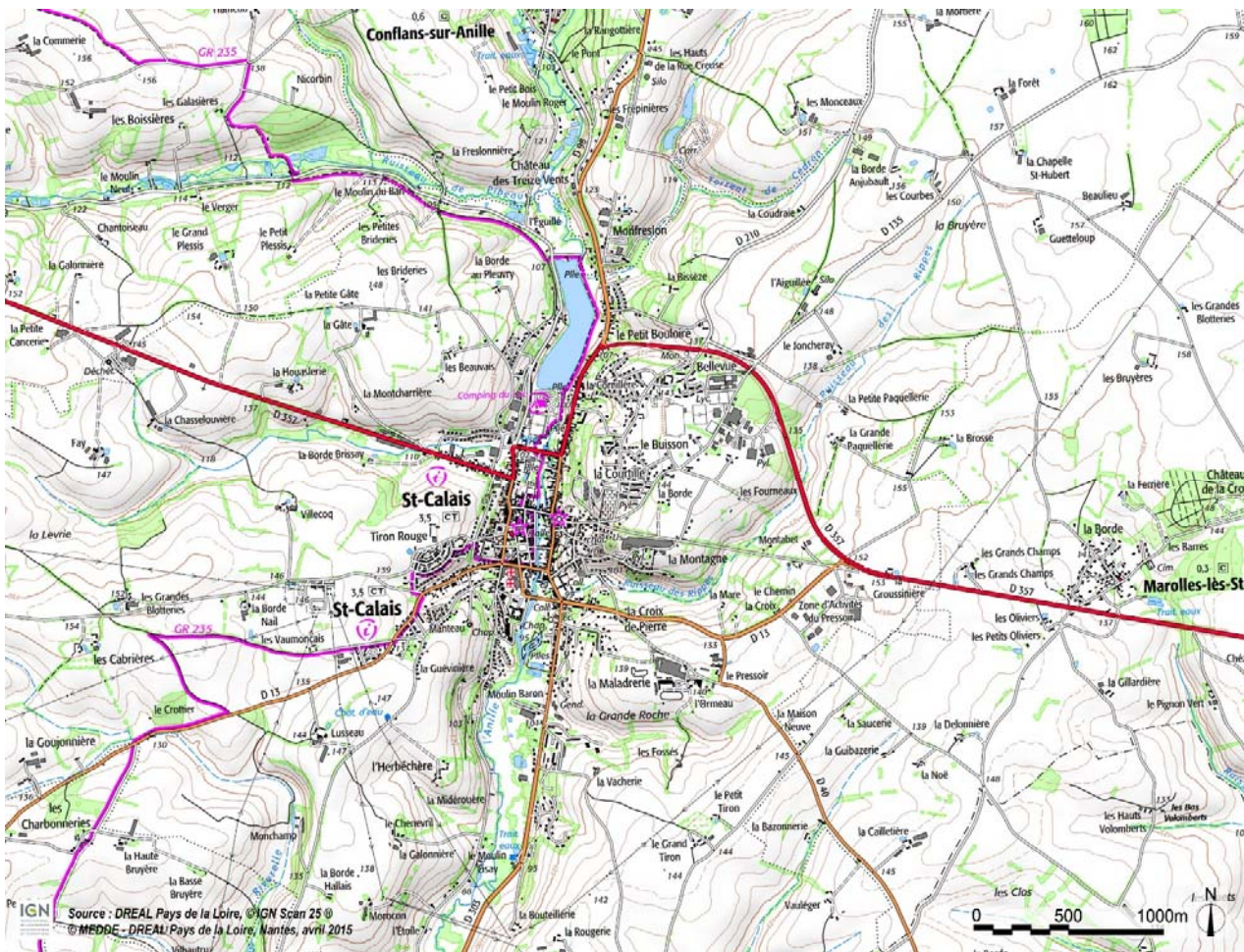


UP17-40-04 - La diffusion de l'urbanisation a investi les coteaux surplombant la vallée et renforce ainsi les phénomènes de co-visibilité (Saint-Calais – 2015)



UP17-40-05 - Les développements urbains contemporains sous forme pavillonnaire continuent à se diffuser sur les coteaux surplombant la rivière (Saint-Calais – 2015)

Des voies de contournement comme support d'un développement à grande échelle



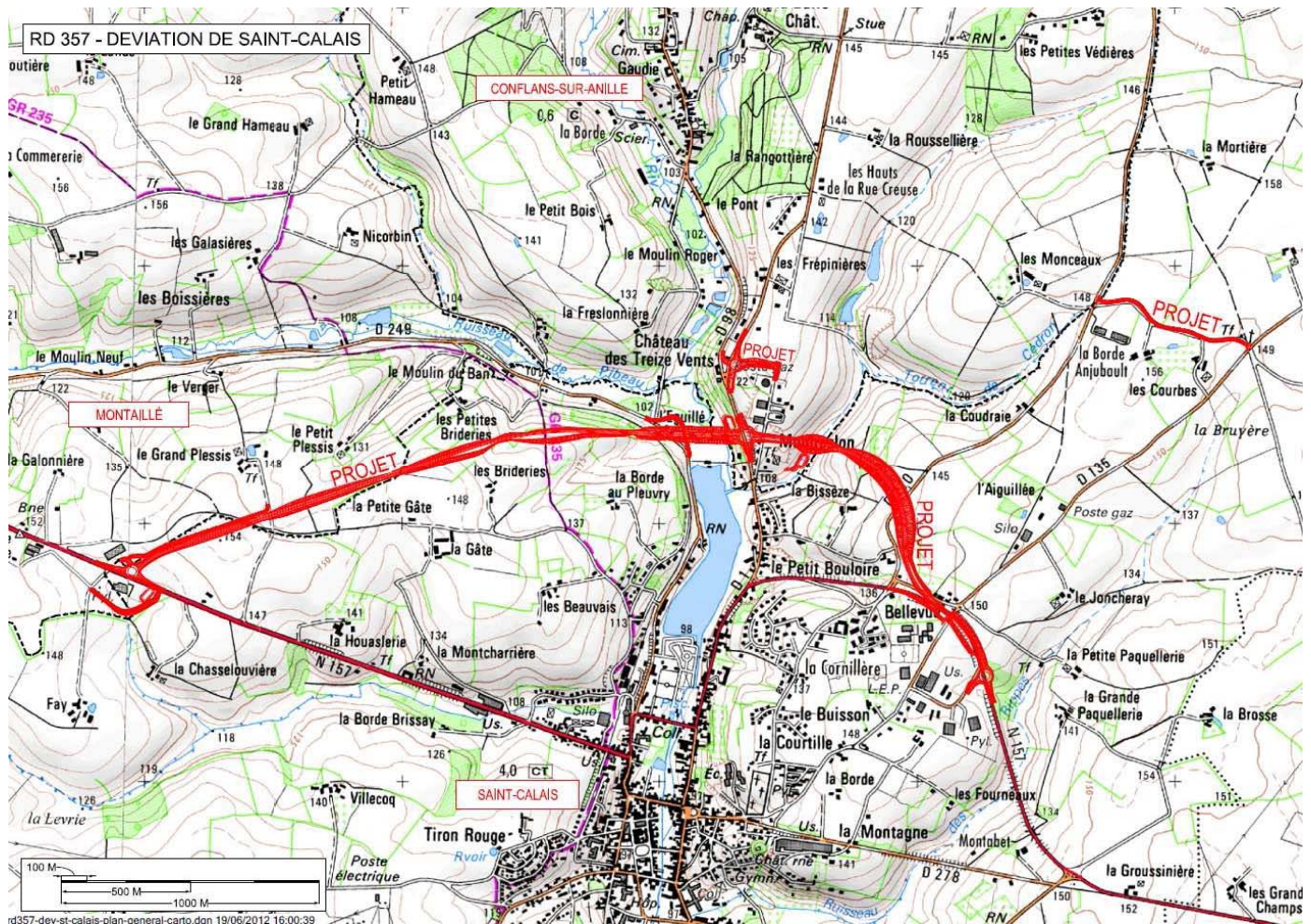
UP17-01-IGN2013- Carte IGN 2013 du secteur de Saint-Calais (source Scan 25 - IGN)

La RD 357 qui traverse la ville dans un sens est-ouest relie le Mans à Orléans et supporte un trafic grandissant, notamment de poids lourds. Ces nuisances pour le centre urbain ont encouragé l'aménagement d'un contournement de la ville sur la partie nord-est. Cette déviation, qui prend l'apparence d'une ceinture de la partie agglomérée de la rive gauche, contribue à enclaver des terres agricoles qui, par conséquent, font l'objet d'une urbanisation accélérée. Avec une bonne accessibilité et peu de contraintes, cet espace accueille des constructions résidentielles, mais aussi et surtout de grands équipements, notamment sportifs et scolaires, et des bâtiments d'activités de très grande envergure. Le paysage de l'entrée est de la ville a ainsi été radicalement bouleversé durant les dernières décennies. Malgré un potentiel d'urbanisation encore important à l'intérieur de la voie de contournement, cette dernière ne constitue pas une limite au paysage urbain. Récemment, une nouvelle zone d'activités a émergé à l'extérieur de cette ceinture urbaine.



UP17-40-06 - A Saint-Calais, les silhouettes d'entrée de ville sont de plus en plus imposantes (Saint-Calais - 2015)

Cette première déviation, mise en place en 1985, a ainsi contribué à étendre l'urbanisation sur le plateau. Déclarée d'utilité publique en 2012, une nouvelle déviation de quatre kilomètres est prévue en vue de contourner la ville par le nord, en passant au bout du lac grâce à un viaduc de plus de cent mètres de longueur qui permettra de franchir l'Anille. Cette nouvelle déviation devrait pouvoir être mise en service en 2017.



UP17-40-07 - Source : Les travaux de la déviation de Saint-Calais (RD357) commencent par le rond-point de la Pocherie, Conseil Général de la Sarthe, Communiqué de presse, 10 décembre 2012

L'aménagement récréatif de la vallée

En amont du bourg de Saint-Calais, des aménagements ont permis de créer un plan d'eau dans le lit de la vallée de l'Anille. L'orthophoto de 1958 montre qu'avant cette intervention, le lit majeur de la vallée prend la forme d'une prairie humide au sein de laquelle le bâti à vocation résidentielle et d'activités n'a pas sa place du fait du risque d'inondabilité de la zone. Ce site fait aujourd'hui l'objet d'une mise en valeur à but récréatif avec la réalisation d'une base nautique, de parcs de jeux, mais également le développement d'un parc d'hébergement de plein air.



UP17-40-08 - La présence de la retenue d'eau au nord du bourg de Saint-Calais favorise le développement des équipements à vocation ludique et touristique (Saint-Calais - 2015)

4.2 Des dynamiques de valorisation des paysages boisés de l'unité

La forêt de Bercé connaît aujourd'hui des usages multiples : production de bois, chasse, loisirs... Par ailleurs, le massif est réputé pour la production de chêne de très haute qualité, mais de plus en plus rare en forêt. La tendance aujourd'hui évolue vers un raccourcissement des cycles de production avec un prélèvement plus soutenu de la matière. Le maintien de la production de chêne dans la forêt de Bercé constitue une problématique forte sur le territoire.

Aujourd'hui, les activités se tournent de plus en plus vers le tourisme vert qui se traduit notamment par une augmentation de la fréquentation de la forêt pour les loisirs. Les aménagements destinés à faire découvrir ces boisements ou à y pratiquer des activités sont de plus en plus présents dans le secteur. Certains sites sont ainsi particulièrement concernés : la futaie du Clos (chênes plantés au XVII^{ème} siècle), la fontaine de la Coudre accompagné d'un circuit découverte, la source de l'hermitière (entrée magistrale en forêt depuis Saint-Vincent-de-Lorouër.), des arbres identifiés -chêne Boppe foudroyé en 1934 mais dont la souche est conservée, et chêne du Rouleau de la Roussière (qui atteint 43 mètres de hauteur), la vallée des pierres (alternance chêne sessiles et douglas).

280 kilomètres de circuits balisés s'offrent aux visiteurs pour parcourir le massif à pied, en vélo, à cheval. La mise en avant du patrimoine forestier est par ailleurs relayée par le musée Carnuta de Jupilles consacré au rapport entre l'homme et la forêt.

[Par ailleurs, ce type de production de chênes de très haute qualité est très demandée et de plus en plus rare en forêt. Le maintien de cette production est donc assuré. Les cycles de production du chêne vont probablement être raccourcis avec des prélèvements plus élevés à l'hectare, ce qui va conduire à des rotations plus rapides. \(Source Centre Régional de la Propriété Forestière des Pays-de-la-Loire\)](#)



UP17-40-09 - La forêt de Bercé accueille des équipements à vocation récréative : Futaie des Clos Chêne Rouleau de la Roussière (forêt de Bercé – 2015) (Source : CAUE de la Sarthe)



UP17-40-10 - La forêt de Bercé accueille des équipements à vocation récréative : la futaie des Clos Anciens (forêt de Bercé – 2015) (Source : ONF)

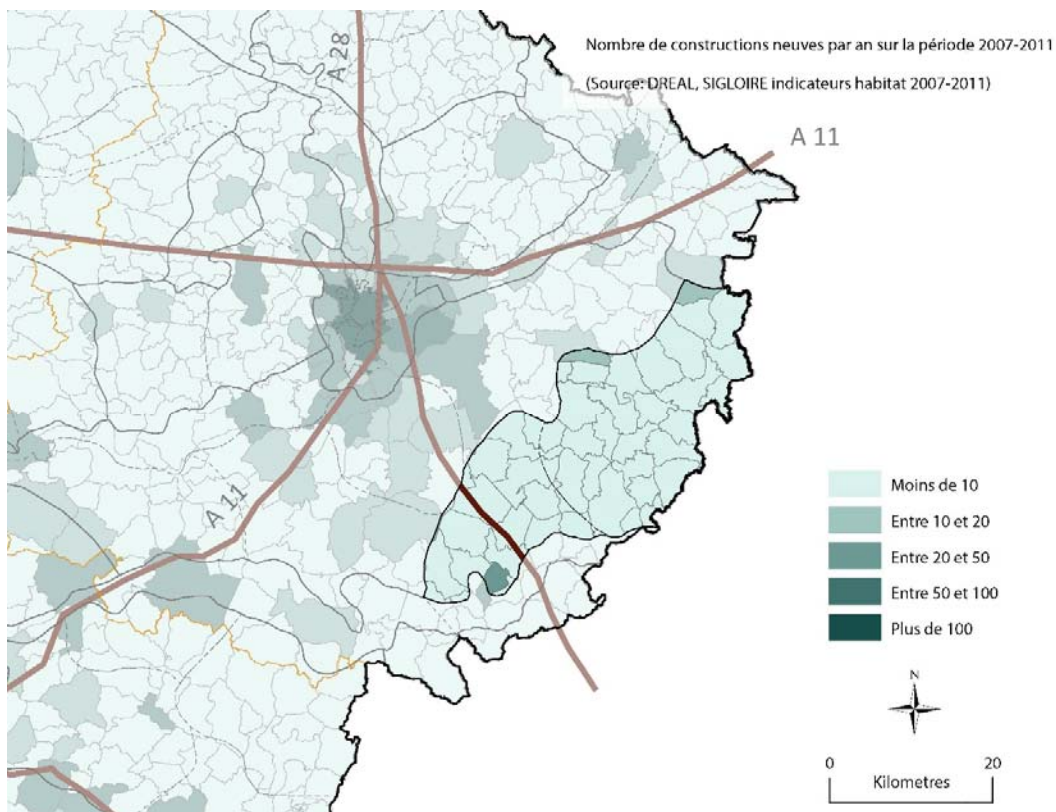
4.3 L'évolution des paysages de culture tournée vers la vallée du Loir

Caractérisée par la présence des grandes cultures qui composent un paysage de champs ouverts, l'unité paysagère du plateau calaisien est marquée sur ses franges méridionales par le développement des cultures arboricoles qui se positionnent sur les coteaux bordant les cours d'eau qui rejoignent le Loir. Cette dynamique a tendance à créer, notamment dans le secteur de Luceau ou de La Chapelle-Huon, des paysages d'agriculture spécifiques mêlant grandes cultures céréalières et cultures arboricoles. En revanche, la présence de l'activité ancienne de l'activité viticole semble se déliter progressivement, notamment dans des secteurs où l'activité était prégnante comme à Saint-Vincent-du Lorouër ou à Luceau.



UP17-40-11 - Les secteurs culture arboricole se mêlent aux paysages de champs ouverts à l'est de l'unité (Luceau – 2015)

4.4 Des dynamiques urbaines très modestes



UP17-DYN L'unité paysagère du plateau calaisien connaît des dynamiques constructives très modérées

N'étant pas directement concernées par les influences mancelles, les extensions urbaines récentes restent limitées sur le territoire de l'unité paysagère du plateau calaisien, à l'exception de la commune de Château du Loir où les dynamiques sont davantage marquées. Toutefois, l'unité se trouve en frange des pressions urbaines du Mans, notamment à l'ouest, ce qui pourrait se traduire par une augmentation des dynamiques constructives dans les années à venir.

Cependant, du fait d'une densité urbaine très faible, le développement de l'enveloppe urbaine est particulièrement important. Au-delà de la diffusion progressive qui s'exerce au niveau des coteaux surplombant les vallées, comme le montre l'exemple de Saint-Calais, une diffusion urbaine est également en cours autour des bourgs historiques, sous une forme très peu dense, qui contribue à étendre la ville de manière exponentielle, comme le montre l'exemple du Grand-Lucé ci-dessous.



UP17-40-12 - La diffusion urbaine autour des bourgs historiques se fait de manière très peu dense et contribue à étendre de manière exponentielle les limites de la ville (Le Grand-Lucé – 2013)

4.5 Des dynamiques de valorisation du centre ancien : entre patrimoine architectural et paysage de vallée

Saint-Calais se caractérise par un paysage urbain de qualité fondé sur un patrimoine architectural riche et la présence de l'eau. Le développement soutenu et tardif de la ville a favorisé l'installation d'équipements nouveaux dans le tissu urbain, tel que la halle aux grains qui constitue un élément phare (par ailleurs monument historique) du paysage urbain. La morphologie urbaine du XIX^{ème} siècle valorise également la présence de l'eau avec la canalisation du ruisseau qui traverse l'espace urbanisé.

La dynamique de valorisation du patrimoine urbain s'est accélérée depuis quelques années. Saint-Calais est membre de la communauté de communes du Pays Calaisien, du Pays du Perche Sarthois (pays d'art et d'histoire) et possède le label Petites cités de caractère. La ville s'est par ailleurs dotée d'une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager (ZPPAUP) en 1999 pour assurer la préservation et la mise en valeur de son patrimoine. Ces outils de préservation du patrimoine se traduisent par un maintien de paysages urbains qualitatifs dans le centre des bourgs concernés.



UP17-40-13 - La préservation des Halles de Saint-Calais en tant qu'élément phare du patrimoine historique participe à la valorisation du paysage urbain (Saint-Calais – 2015)



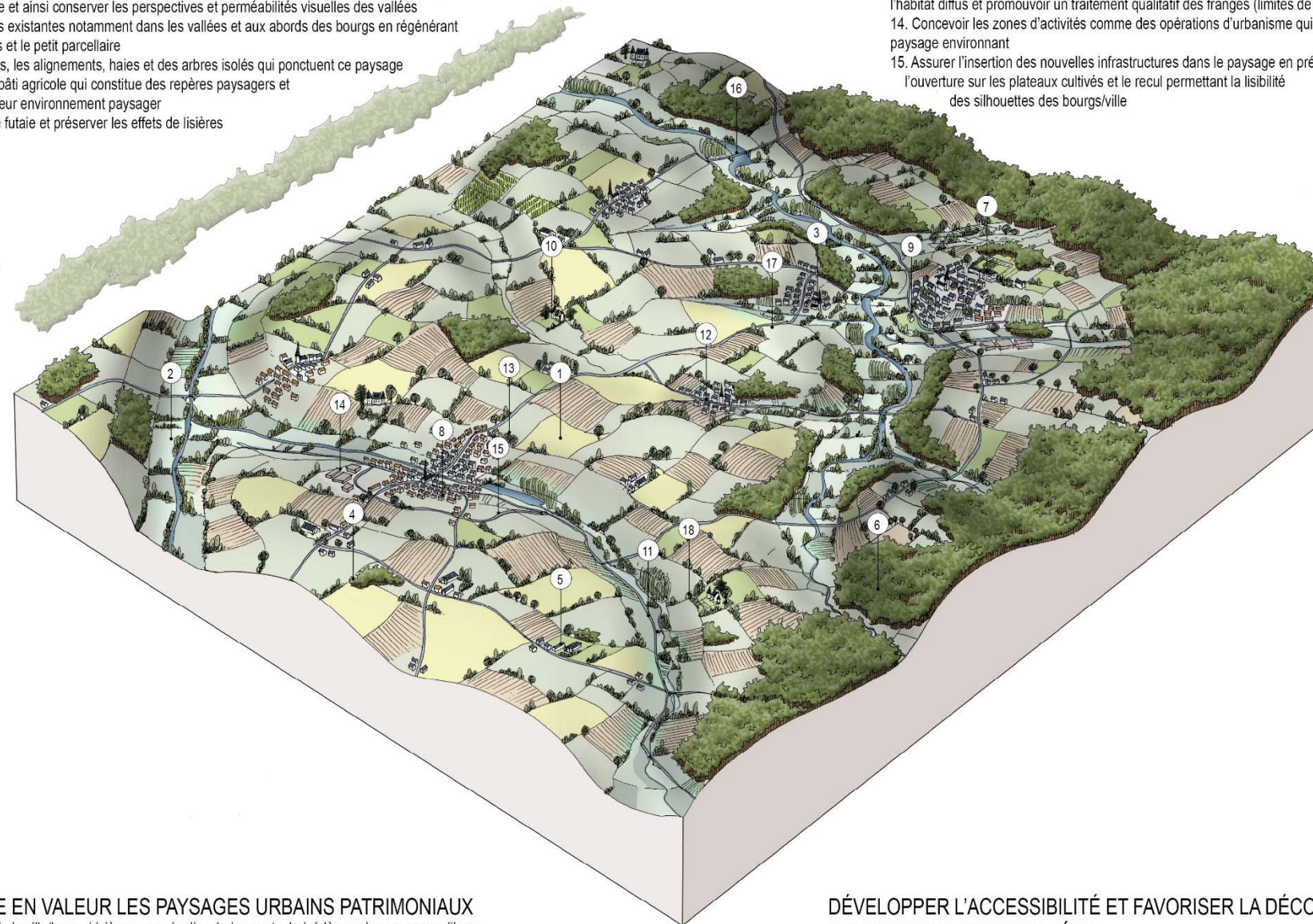
UP17-40-14 - La canalisation ancienne de la rivière de l'Anille est une des composantes principales du patrimoine urbain de Saint-Calais (Saint-Calais – 2015)

5. Les enjeux de l'unité paysagère

Bloc-diagramme de synthèse des enjeux de l'unité paysagère du plateau calaisien (17)

PRÉSERVER LA DIVERSITÉ DES PAYSAGES RURAUX ET FORESTIERS EN TENANT COMPTE DES BESOINS DES ACTIVITÉS AGRICOLE ET SYLVICOLE

1. Accompagner l'industrialisation des paysages agricoles dans les secteurs de grandes cultures
2. Maintenir l'agriculture spécifique des fonds de vallées (polyculture-élevage) pour préserver les prairies bocagères, limiter la fermeture des fonds de vallée et ainsi conserver les perspectives et perméabilités visuelles des vallées
3. S'appuyer sur les trames bocagères existantes notamment dans les vallées et aux abords des bourgs en régénérant les haies, préservant les grands sujets et le petit parcellaire
4. Assurer la pérennité des boisements, les alignements, haies et des arbres isolés qui ponctuent ce paysage
5. Veiller à la qualité architecturale du bâti agricole qui constitue des repères paysagers et à leur intégration en cohérence avec leur environnement paysager
6. Valoriser les paysages forestiers de futaie et préserver les effets de lisières



PRÉSERVER ET METTRE EN VALEUR LES PAYSAGES URBAINS PATRIMONIAUX

7. Valoriser les éléments identifiants de la ville/bourg (rivières, parc, jardins, boisements, belvédères, place, espaces libres, patrimoine, alignements, mails)
8. Assurer une intégration qualitative des nouveaux éléments bâtis en respectant l'environnement architectural et paysager
9. Valoriser le rapport de la ville/bourg à l'eau au travers d'espaces publics de qualité et de convivialité (chemins de rive, petit patrimoine de lavoirs, cales, édicules ...)
10. Assurer la mise en valeur du bâti patrimonial influencé par l'identité architecturale spécifique du Loir dans les vallons secondaires

MAÎTRISER LES DÉVELOPPEMENTS URBAINS EN TENANT COMPTE DES RAPPORTS DE COVISIBILITÉS ENTRE LES COTEAUX ET LE PLATEAU OUVERT

11. Prendre en compte les perspectives sur le patrimoine pour le mettre en scène dans les vallées ou sur les plateaux ouverts
12. Limiter l'urbanisation diffuse et assurer la cohérence du développement urbain au relief et aux structures urbaines des cœurs historiques
13. Utiliser les motifs végétaux identitaires (bosquets, bois, haies) pour travailler la perception des franges urbaines et de l'habitat diffus et promouvoir un traitement qualitatif des franges (limites de l'urbanisation, continuité entre les quartiers)
14. Concevoir les zones d'activités comme des opérations d'urbanisme qui composent avec la structure des bourgs/ville et le paysage environnant
15. Assurer l'insertion des nouvelles infrastructures dans le paysage en préservant la continuité paysagère des vallons, l'ouverture sur les plateaux cultivés et le recul permettant la lisibilité des silhouettes des bourgs/ville

DÉVELOPPER L'ACCESSIBILITÉ ET FAVORISER LA DÉCOUVERTE DES MASSIFS FORESTIERS ET DES VALLÉES

16. Développer les « chemins de traverse » thématiques pour valoriser la diversité des paysages forestiers et de vallées en lien avec les paysages ouverts de plateau
17. Ménager des ouvertures sur le paysage et aménager les belvédères et points d'arrêt sur les coteaux
18. Soigner l'occupation des coteaux : préserver le petit parcellaire et le réseau de chemin à l'appui des pentes, assurer le dégagement des points de vues, valoriser la perception du patrimoine et des grands parcs

Ce bloc diagramme est une représentation schématique simplifiée des paysages pour en faciliter la lecture. Le sud de l'unité est représenté en partie haute du bloc

Pour en savoir plus sur les enjeux des paysages à l'échelle régionale

Lien sur les enjeux régionaux

Les enjeux développés sont des pistes de réflexion et d'action pour les acteurs locaux qui retraduisent les enjeux révélés à l'échelle régionale. Ils se traduisent de manière synthétique dans le bloc diagramme ci-dessus.

5.1 Préserver la diversité des paysages ruraux et forestiers en tenant compte des besoins des activités agricole et sylvicole

Comme détaillé dans les caractéristiques et les dynamiques de l'unité, l'identité des paysages du secteur s'appuie sur une diversité des motifs paysagers. Il est important de conserver un équilibre entre ces éléments (boisements, bocages, grande culture, arbres isolés...) tout en s'adaptant à l'évolution des pratiques agricoles et sylvicoles.

- o Accompagner l'industrialisation des paysages agricoles dans les secteurs de grandes cultures
- o Maintenir l'agriculture spécifique des fonds de vallées (polyculture-élevage) pour préserver les prairies bocagères, limiter la fermeture des fonds de vallée et ainsi conserver les perspectives et perméabilités visuelles des vallées. Cet enjeu concerne également le développement des peupleraies visibles notamment dans la vallée de la Bray. Cet enjeu est également lié à celui de la préservation des paysages d'alternance (grand plateau entrecoupé de vallées)
- o S'appuyer sur les trames bocagères existantes notamment dans les vallées et aux abords des bourgs en régénérant les haies, préservant les grands sujets et le petit parcellaire.
- o Assurer la pérennité des boisements, les alignements, haies et des arbres isolés qui ponctuent ce paysage
- o Veiller à la qualité architecturale du bâti agricole qui constitue des repères paysagers et à leur intégration en cohérence avec leur environnement paysager. A ce titre, des exemples d'accompagnement paysager (Beaumont-Pied-de-Boeuf) permettent d'illustrer le rôle de la haie dans l'intégration paysagère des bâtis agricoles.
- o Valoriser les paysages forestiers de futaie et préserver les effets de lisières



UP17-50-01 - Le maintien des haies bocagères peut agir en vue de la bonne intégration paysagère du bâti agricole (Beaumont-Pied-de-Boeuf)



UP17-50-02 – L'accompagnement bocager peut améliorer l'intégration paysagère du bâti agricole (Beaumont-Pied-de-Boeuf)

5.2 Préserver et mettre en valeur les paysages urbains patrimoniaux

Développé dans les caractéristiques de l'unité, le patrimoine bâti participe pleinement à l'identité du paysage. Sa préservation et sa valorisation concourent à l'attractivité du secteur.

- Valoriser les éléments identifiants de la ville/bourg (rivières, parc, jardins, boisements, belvédères, place, espaces libres, patrimoine, alignements, mails)
- Assurer une intégration qualitative des nouveaux éléments bâtis en respectant l'environnement architectural et paysager : dans ce domaine, le centre de l'homme et de la forêt de Jupilles constitue un bon exemple d'architecture contemporaine respectueuse de l'environnement paysager du bourg ancien.
- Valoriser le rapport de la ville/bourg à l'eau au travers d'espaces publics de qualité et de convivialité (chemins de rive, petit patrimoine de lavoirs, cales, édicules ...)
- Assurer la mise en valeur du bâti patrimonial influencé par l'identité architecturale spécifique du Loir dans les vallons secondaires



UP17-50-04 - Au centre du village, une architecture originale invite à découvrir la relation particulière entre l'homme et le monde forestier (Jupilles)



UP17-50-03 - La préservation et la mise en valeur du patrimoine participe à l'attractivité de l'unité paysagère du plateau calaisien (Beaumont-Pied-de-Bœuf)

5.3 Maîtriser les développements urbains en tenant compte des rapports de covisibilités entre les coteaux et le plateau ouvert

Les dynamiques urbaines récentes ont perturbé la lisibilité des paysages et plus particulièrement les transitions entre espace urbain et espace agricole. Les perceptions visuelles entre les coteaux et le plateau ouvert participent à la compréhension du paysage. Ainsi, le traitement qualitatif des extensions urbaines et la prise en compte de cette covisibilité est essentiel pour maintenir l'identité paysagère du secteur et surtout faciliter sa lecture.

- Prendre en compte les perspectives sur le patrimoine pour le mettre en scène dans les vallées ou sur les plateaux ouverts
- Limiter l'urbanisation diffuse et assurer la cohérence du développement urbain au relief et aux structures urbaines des cœurs historiques. Sur ce point les enjeux en lien avec les covisibilités de coteau à coteau sont particulièrement prégnant, comme en attestent es exemples de Saint-Calais et de Saint-Vincent-de-Lorouër.
- Utiliser les motifs végétaux identitaires (bosquets, bois, haies) pour travailler la perception des franges urbaines et de l'habitat diffus et promouvoir un traitement qualitatif des franges (limites de l'urbanisation, continuité entre les quartiers)
- Concevoir les zones d'activités comme des opérations d'urbanisme qui composent avec la structure des bourgs/ville et le paysage environnant
- Assurer l'insertion des nouvelles infrastructures dans le paysage en préservant la continuité paysagère des vallons, l'ouverture sur les plateaux cultivés et le recul permettant la lisibilité des silhouettes des bourgs/ville. Cet enjeu concerne notamment l'aménagement du contournement de Saint-Calais en projet.



UP17-50-05 - L'urbanisation diffuse des coteaux créé une exposition forte des constructions et des jardins privatifs depuis les coteaux opposés à Saint-Calais (Saint-Calais)



UP17-50-06 - L'urbanisation diffuse des coteaux créé une exposition forte des constructions depuis les plateaux surplombant le bourg de Saint-Vincent-de-Lorouër (Saint-Vincent-du Lorouër)

5.4 Développer l'accessibilité et favoriser la découverte des massifs forestiers et des vallées

La perception des paysages passe à la fois par la composition de ce qui est visible mais aussi simplement par le fait de pouvoir y accéder. Pour valoriser les paysages qualitatifs et plus particulièrement les massifs forestiers et les vallées, l'enjeu est notamment de structurer et d'assurer des aménagements permettant leur découverte.

- o Développer les " chemins de traverse " thématiques pour valoriser la diversité des paysages forestiers et de vallées en lien avec les paysages ouverts de plateau. Les secteurs de Grand-Lucé et Jupilles notamment fournissent déjà des exemples de parcours thématiques destinés à la découverte des paysages forestiers et de vallées.
- o Ménager des ouvertures sur le paysage et aménager les belvédères et points d'arrêt sur les coteaux. Les perspectives sur la vallée du Loir qui peuvent exister au sud de l'unité sont à préserver et valoriser.
- o Soigner l'occupation des coteaux : préserver le petit parcellaire et le réseau de chemin à l'appui des pentes, assurer le dégagement des points de vues, valoriser la perception du patrimoine et des grands parcs



UP17-50-07 - Les aménagements ludiques contribuent à valoriser la découverte des paysages patrimoniaux (Le Grand-Lucé – 2013)

Pour en savoir plus sur la prise en compte du paysage en gestion forestière

Lien vers le document du CNPF : La prise en compte du paysage en gestion forestière: [doc 1](#)